



DÉPARTEMENT
DU GARD

3 rue Guillemette
30044 Nîmes Cedex 9

Tél. : (+33) (0) 4 66 76 76 63
christian.bastid@gard.fr



Christian BASTID

Vice-Président
délégué à l'Habitat et au
Suivi de l'ANRU

Conseiller départemental
du Canton de Nîmes 2

Nîmes le 23 Décembre 2019

Robert Malclès
Comité Gard-cévennes des Amies et Amis de la
Commune de Paris-1871
19, rue des Chassaintes
30900 Nîmes

Cher Robert,

Suite au changement de nom du Collège Jules Vallès, tu es intervenu auprès du Président du Cd du Gard. Michel Viala Président de la Libre Pensée du Gard a fait de même.

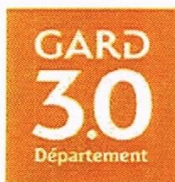
J'ai écrit aujourd'hui à Michel Viala, je t'adresse une copie de ce courrier.

Je suis très heureux que des associations, comme celle que tu présides, assure un important travail de mémoire sur la Commune de Paris.

C'est pourquoi, comme tu le verras dans la copie de ce courrier, je fais des propositions qui pourraient faire revenir Jules Vallès et la Commune de Paris au souvenir des Nîmoises et des Nîmois.

Reçois, mon cher Robert, l'expression de toute ma considération.

Christian Bastid



DÉPARTEMENT
DU GARD

3 rue Guillemette
30044 Nîmes Cedex 9

Tél. : (+33) (0) 4 66 76 76 63
Fax : 04 66 76 79 48
Mail : christian.bastid@gard.fr



Christian BASTID

VICE-PRESIDENT

Délégué à l'habitat et au suivi de l'ANRU
Conseiller départemental de Nîmes 2

Nîmes le 23 décembre 2019

Michel Viala

Président de la Libre Pensée du Gard

233, rue Lavoisier

30900 Nîmes

Cher ami,

Je comprends que tu ne sois pas d'accord avec le nouveau nom du collège du Mas de Mingue à Nîmes. Cependant, il me semble qu'il est un peu tard pour intervenir en faveur d'un retour à l'ancien nom.

Je te rappelle que le choix du nom d'un collège est confié à l'équipe éducative, au Conseiller Principal d'Education. C'est donc sur proposition du Conseil d'Administration du Collège que le Conseil Départemental du Gard a voté au mois d'avril 2019 pour ce nouveau nom. J'ajoute que je n'avais pas pu me rendre au CA qui a statué sur le changement de nom.

Celui-ci a été choisi en fonction des orientations pédagogiques du collège, à savoir le numérique et le développement durable.

Madame Ada Lovelace était justement un précurseur dans le domaine du numérique, ce qui légitimise ce choix en l'occurrence.

Il ne m'appartient pas de juger de l'opportunité du choix, par une instance indépendante et légitime, d'un nom plutôt qu'un autre, même si ce n'est pas la proposition ou le choix que j'aurais fait.

Afin de peut-être de trouver une solution qui pourrait satisfaire tout le monde, je porte à ton attention que dans le cadre de l'opération ANRU II, le quartier du Mas de Mingue, et d'autres quartiers Nîmois vont bénéficier de nouveaux aménagements, il serait possible que le nom de « Jules Vallès » apparaisse à nouveau dans le paysage Nîmois.

En l'état des choses, je te propose de fédérer les associations, et les personnes qui sont d'accord avec toi et la Libre Pensée du Gard pour faire des propositions allant dans ce sens.

Je te prie d'agréer Cher Ami l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Christian Bastid



*Copies à : Monsieur Denis Bouad Président du Conseil Départemental du Gard,
Monsieur Robert Malclès (Comité Gard-Cévennes des Amies et Amis
de la Commune de Paris-1871,
Monsieur Claude Mazauric.*